



# Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

**7346<sup>e</sup>** séance

Jeudi 18 décembre 2014, à 10 heures  
New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Mahamat . . . . .	(Tchad)
<i>Membres :</i>	Argentine . . . . .	M. Rutilo
	Australie . . . . .	M. Quinlan
	Chili . . . . .	M. Barros Melet
	Chine . . . . .	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Power
	Fédération de Russie . . . . .	M. Iliichev
	France . . . . .	M. Lamek
	Jordanie . . . . .	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie . . . . .	M <sup>me</sup> Murmokaitė
	Luxembourg . . . . .	M <sup>me</sup> Lucas
	Nigéria . . . . .	M <sup>me</sup> Ogwu
	République de Corée . . . . .	M <sup>me</sup> Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir Mark Lyall Grant
	Rwanda . . . . .	M. Sana

## Ordre du jour

### La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014 (S/2014/859)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014 (S/2014/859)**

**Le Président** : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/904, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/859, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Force des Nations Unies

chargée d'observer le désengagement pour la période allant du 4 septembre au 19 novembre 2014.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2192 (2014).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 10.*